

Procès-verbal de la 36^{ème} assemblée générale 2026

Date	Vendredi 29 mai 2026
Heure	08h15 – 09h05
Lieu	Forum Fribourg, Granges-Paccot (FR)
Participant-e-s	Michael Schumann, président Renaud Jaquet, vice-président Michel Eigenmann, membre du comité David Hedinger, membre du comité Simone Huber, membre du comité Emmanuel Müller, membre du comité Peter Ott Meroni, membre du comité Giacomo Pagoni, membre du comité Elmar Rollwage, membre du comité Ibrahim Salah, membre du comité Katja Boschian, siège administratif, procès-verbal 48 membres présents (selon la liste des présences)
Excusés	Andreas Jöhl, membre du comité Divers membres se sont désinscrits oralement ou par écrit.

Ordre du jour

1. Accueil	3
2. Élection des scrutateurs/-trices	3
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025	3
4. Approbation du rapport annuel 2025	3
5. Approbation des comptes annuels 2025	3
6. Décharge au comité	4
7. Élections (comité, organe de révision)	4
7.1 Élection du comité	4
7.2 Élection de l'organe de révision	5
8. Approbation du programme annuel 2026	5
9. Motions	5
9.1 Motions des membres	5
9.2 Motions du comité	5
10. Approbation du budget 2026	5
11. Adoption des cotisations des membres 2027	6
12. Divers	6

1. Accueil

Le président Michael Schumann et le vice-président Renaud Jaquet souhaitent la bienvenue aux participants à l'assemblée générale de la Swiss Paramedic Association.

2. Élection des scrutateurs/-trices

Michael Schumann propose Andreas Odermatt et Florian Rutishauser comme scrutateurs.

L'assemblée élit les deux scrutateurs à l'unanimité.

Nombre des votants :	48
Majorité absolue :	25
Majorité des deux tiers :	32

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2025 était joint à l'invitation.

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2025 :

48	Voix pour
0	Voix contre
0	Abstentions

4. Approbation du rapport annuel 2025

Le rapport annuel du président a été publié dans les documents de l'invitation. Michael Schumann et Renaud Jaquet résumant à nouveau les points essentiels. Les personnes présentes n'ont pas de questions ni de remarques concernant le rapport annuel 2025.

Michael Schumann remercie tous les membres ainsi que les sections et les comités des sections, qui accomplissent un excellent travail.

Approbation du rapport annuel 2025 :

48	Voix pour
0	Voix contre
0	Abstentions

5. Approbation des comptes annuels 2025

Par rapport à l'année précédente, le nombre de membres a légèrement diminué en 2025. A la fin de l'année 2025, 1'888 personnes étaient membres de la Swiss Paramedic. Michael Schumann souligne que le nombre d'adhérents a légèrement diminué entre 2023 et 2025. Il n'en reste pas moins qu'en l'espace de dix ans, l'association a enregistré une augmentation d'environ 1'000 membres. Le comité continuera à s'engager pour que le nombre de membres augmente à nouveau à l'avenir.

David Hedinger renvoie aux informations relatives aux comptes annuels 2025 figurant dans le document d'invitation. Les comptes 2025 se soldent par un bénéfice de CHF 25'021.07. Le capital de l'organisation s'élève ainsi à CHF 92'880.79 au 31 décembre 2025.

Les membres ne formulent ni d'objections ni de questions concernant les comptes annuels.

Approbation des comptes annuels 2025 :

48	Voix pour
0	Voix contre
0	Abstentions

6. Décharge au comité

Katja Boschian demande aux membres de donner décharge pour l'année 2025.

Décharge au comité :

48	Voix pour
0	Voix contre
0	Abstentions

7. Élections (comité, organe de révision)

7.1 Élection du comité

Michael Schumann indique que les membres du comité suivants ont été élus jusqu'en 2026. Les réélections auront lieu lors de l'assemblée générale de 2027.

- Michael Schumann, président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Simone Huber
- Andreas Jöhl
- Giacomo Pagnoni
- Elmar Rollwage
- Ibrahim Salah

Les démissions suivantes au sein du comité prendront effet à compter de l'assemblée générale de 2026 :

- Renaud Jaquet, vice-président
- Peter Ott Meroni

Le membre du comité suivant se présente à l'élection comme vice-président (mandat 2026-2027) :

- Emmanuel Müller

Élection à la vice-présidence :

48	Voix pour
0	Voix contre
0	Abstentions

Emmanuel Müller est élu à l'unanimité vice-président pour le mandat 2026-2027.

7.2 Élection de l'organe de révision

Le comité propose d'élire la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

Élection de l'organe de révision :

48	Voix pour
0	Voix contre
0	Abstentions

8. Approbation du programme annuel 2026

Michael Schumann renvoie au programme annuel 2026 figurant dans le document d'invitation et présente brièvement les activités prévues.

Sur la base des résultats de la réunion stratégique de 2025, les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément à la « Story of Strategy » et aux documents élaborés.

Le groupe de travail « Médias + prises de position » joue un rôle important : il traite des thèmes d'actualité et est en mesure de réagir rapidement aux demandes des médias.

Le projet « modèle éducatif dans les services de secours » se poursuit conformément au calendrier et un processus itératif permet de déterminer dans quelle direction la formation dans les services de secours doit évoluer afin que les professions du secteur soient bien positionnées pour l'avenir. Sur la base des résultats de la réunion stratégique 2025, un sondage auprès des membres sera envoyé et évalué. L'association souhaite ainsi déterminer la voie à suivre pour l'avenir.

Le 9 novembre, une session en ligne Swiss Paramedic sera organisée pour tous les membres dans le but d'échanger des expériences.

L'application Swiss Paramedic sera supprimée à la fin juin 2026 en raison d'une utilisation trop faible par les membres. Le comité étudie la mise en place d'un nouveau canal de communication entre le comité et les membres.

Approbation du programme annuel 2026 :

48	Voix pour
0	Voix contre
0	Abstentions

9. Motions

9.1 Motions des membres

Aucune motion des membres n'a été soumise.

9.2 Motions du comité

Le comité ne soumet pas des motions.

10. Approbation du budget 2026

Les explications détaillées du budget 2026 sont disponibles dans le document de l'invitation, pages 22 - 23.

David Hedinger informe que le budget 2026 prévoit un bénéfice de CHF 2'157.50.

Il explique qu'il reste peu de marge de manœuvre pour réaliser des économies ou générer des recettes supplémentaires. Pour des raisons financières et parce que trop peu de membres l'utilisaient régulièrement, l'application devra être supprimée au 30 juin 2026. En contrepartie, un montant annuel de CHF 8'000.- sera désormais inscrit au budget pour les projets des sections. L'accent est mis sur la communication avec les membres, sur divers projets dans le domaine de la formation et de la politique professionnelle, ainsi que, comme auparavant, sur la stabilisation des finances pour l'avenir.

Approbation du budget 2026 :

48	Voix pour
0	Voix contre
0	Abstentions

11. Adoption des cotisations des membres 2027

Le comité de Swiss Paramedic demande d'approuver les cotisations des membres inchangées pour l'année 2027 comme suit :

Membre actif *	CHF 160.00
Membre junior **	CHF 50.00
Membre passif *	CHF 70.00

*Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de CHF 20.-/ année : FR, GE, NE, VS, TI, Ostschweiz, Zentralschweiz

*Les membres de la section suivante paient une cotisation supplémentaire de CHF 40.-/ année : VD

**Les membres juniors sont exemptés de la cotisation à la section.

Approbation des cotisations des membres 2027 :

47	Voix pour
0	Voix contre
1	Abstention

12. Divers

Michael Schumann a rendu un hommage mérité à Renaud Jaquet et Peter Ott Meroni, en leur remettant chacun un résumé de leurs nombreuses années d'activité au sein du comité et remet un panier garni. Le comité les remercie pour leur formidable engagement.

Michael Schumann et Renaud Jaquet remercient toutes les personnes présentes de leur participation et leur souhaite une suite captivante du Congrès suisse de médecine d'urgence.

Fribourg, le 29 mai 2026

Pour le procès-verbal :

Swiss Paramedic Association



Katja Boschian
Siège administratif

Fribourg, le 29 mai 2026